

637116-2026 - Mise en concurrence

France – Services de contrôle et d'essais techniques – Accord-cadre mono-attributaire concernant le contrôle et la maintenance des aires de jeux de la Ville de Cergy

OJ S 179/2026 16/09/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commune de Cergy

Adresse électronique: servicemarches@ceryy.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre mono-attributaire concernant le contrôle et la maintenance des aires de jeux de la Ville de Cergy

Description: Le présent accord-cadre a pour objet, le contrôle et la maintenance des aires de jeux de la Ville de Cergy.

Identifiant de la procédure: 38c27d2d-98e1-4113-af1e-ee86224dede1

Identifiant interne: 20-26

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

Nomenclature complémentaire (cpv): 50870000 Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Informations complémentaires: Accord-cadre mono-attributaire à prix mixte, avec une partie à prix global et forfaitaire, une partie à bons de commandes conclue en application des articles R. 2162-2, R. 2162-3, R. 2162-5, R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 10 000 € HT pour le lot 1 et 200 000 € HT pour le lot 2, en application de l'article R. 2162-4 du CCP, et une partie à marchés subséquents conclue en application des articles R. 2162-2, R. 2162-3, R. 2162-5 à R. 2162-8 et R. 2162-9 du CCP, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel 10 000 € HT pour le lot 1 et 200 000 € HT pour le lot 2, en application de l'article R. 2162-4 du CCP. Le présent accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2027 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total.

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestation de contrôle des aires de jeux

Description: Le présent lot a pour objet le contrôle fonctionnel, des aires de jeux de la ville de Cergy ainsi que des parcours sportifs et de santé en vue de maintenir ces installations en bon état de fonctionnement et de sécurité.

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71630000 Services de contrôle et d'essais techniques

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution**Critère:**

Type: Prix

Description: Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Qualité

Description: Démarche environnementale

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/946771?orgAcronyme=d7n>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/946771?orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 15/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout

tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Commune de Cergy

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Commune de Cergy

Organisation qui traite les offres: Commune de Cergy

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Prestation de maintenance des aires de jeux

Description: Le présent lot a pour objet, la maintenance préventive et corrective des aires de jeux de la ville de Cergy ainsi que des parcours sportifs et de santé en vue de maintenir ces installations en bon état de fonctionnement et de sécurité.

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50870000 Services de réparation et d'entretien d'équipements de terrains de jeux

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Qualité

Description: Démarche environnementale

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/946771?orgAcronyme=d7n>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/946771?orgAcronyme=d7n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 15/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la

validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Commune de Cergy

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Commune de Cergy

Organisation qui traite les offres: Commune de Cergy

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commune de Cergy

Numéro d'enregistrement: 21950127700897

Adresse postale: 3 Place Olympe de Gouge

Ville: Cergy-Pontoise Cedex

Code postal: 95801

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Point de contact: Service de la commande publique

Adresse électronique: servicemarches@cergy.fr

Téléphone: +33 134334576

Adresse internet: <https://www.cergy.fr/accueil/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement: 17950702500015

Adresse postale: 2 boulevard de l'Hautil

Ville: Cergy Pontoise

Code postal: 95000

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Adresse internet: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 75791c31-6b35-46ba-af4e-707888ec234d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 14/09/2026 15:36:40 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 637116-2026

Numéro de publication au JO S: 179/2026

Date de publication: 16/09/2026